

Image not found or type unknown



Salaire différé lors d'une succession

Par **mamiecot**, le **30/04/2014** à **12:11**

Bonjour,

Lors d'une succession, un salaire différé doit il être réglé en premier ou doit il être réglé en même temps que l'héritage ? Un héritier, qui ne bénéficie pas du salaire différé, peut il faire bloquer l'argent chez le notaire en cas de litiges?

Merci pour vos réponses.